

Comptes annuels

Période du 26/12/2024 au 31/12/2025



FONDS DE DOTATION BREVO

17 RUE SALNEUVE
75017 PARIS
SIRET 94021353100012

DocuSigned by:

Armand Thiberge

A05286FFC2AA47E...

Certifiés conformes

**forv/s
mazars**

FONDS DE DOTATION BREVO

Comptes annuels

Période du 26/12/2024 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

0.1	Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Annexe aux comptes annuels	9
2	<i>Comptes annuels détaillés</i>	15
2.1	Bilan actif (Détail)	16
2.2	Bilan passif (Détail)	17
2.3	Compte de résultat (Détail)	18
2.4	Évaluation des contributions volontaires en nature (Détail)	19

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 11/02/2026, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité Fonds de Dotation Brevo relatifs à l'exercice du **26/12/2024** au **31/12/2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 442 378 €
- Chiffre d'affaires : - €
- Résultat net comptable : - €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Levallois-Perret

Le

Laurent CHAVANE

Expert-comptable

FORVIS MAZARS - PARIS
45 Rue Kleber
92300 LEVALLOIS-PERRET

Comptes annuels

Période du 26/12/2024 au 31/12/2025



FONDS DE DOTATION BREVO

Bilan actif

Actif		Au 31/12/2025			
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement			
		Donations temporaires d'usufruit			
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾			
		Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
		TOTAL			
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Actif circulant	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL			
	Total (II)				
	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés			
		Créances reçues par legs ou donations			
		Autres créances			
		Charges constatées d'avance			
		TOTAL			
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus	196 808	196 808	
		Disponibilités	2 245 570	2 245 570	
	Total (III)		2 442 378	2 442 378	
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		2 442 378		2 442 378	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) Dont à plus d'un an (brut)				

FONDS DE DOTATION BREVO

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2025	
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice		
	Situation nette (sous-total)		
	Fonds propres consommables	2 435 178	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		2 435 178	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 200	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
Total (IV)		7 200	
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		2 442 378	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

FONDS DE DOTATION BREVO

Compte de résultat

		Du 26/12/2024 Au 31/12/2025 12 mois	
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service		
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	7 858	
	Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>		
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation (I)	7 858	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	7 419	
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	439	
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	7 858	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)		
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)			
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			

FONDS DE DOTATION BREVO

Compte de résultat

		Du 26/12/2024 Au 31/12/2025 12 mois	
Produits exceptionnels (V)	Total		
Charges exceptionnelles (VI)	Total		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôts sur les bénéfices	(VIII)		
Total des produits (I + III + V)		7 858	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		7 858	
EXCÉDENT OU DÉFICIT			
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

Informations générales	2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
Faits caractéristiques de l'exercice	2	Informations relatives au passif	5
Événements postérieurs à la clôture	2	1. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	5
Descriptions de l'entité	3	2. Variation des fonds propres	5
1. Objet social	3	Informations relatives au compte de résultat	6
2. Moyens mis en œuvre	3	1. Honoraires des commissaires aux comptes	6
Principes généraux	4		

Annexe aux comptes annuels

Informations générales

Faits caractéristiques de l'exercice

Le fonds de dotation a été créé le 26 décembre 2024. Il s'agit du premier exercice comptable.

La fondatrice du fonds de dotation est la société SENDINBLUE (BREVO), société par actions simplifiée unipersonnelle enregistrée au greffe de Paris sous le numéro 498 019 298.

Le fonds a été créé avec une première dotation initiale de 15 000 €.

Le Fonds de dotation Brevo a reçu à la même date un don de la société Sendinblue d'un montant de 372 721,50 €, ce don a été comptabilisé en dotation consommable.

Par ailleurs, un don en nature de 1 500 titres SIBM I a également été apporté au fonds.

Ces dons ont été comptabilisés en complément de la dotation initiale et non en don au compte de résultat au regard de la nature des donateurs (fondateur du fonds ou proches) et de leur intention de renforcer la dotation initiale.

La dotation de 372 321€ a permis d'acquérir 19 812 titres SIBM II. Par ailleurs, le don en nature d'une valeur de 10 485 euros était constitué de 1 500 titres SIBM I.

Le 20 novembre 2025, les 1 500 titres SIBM I et 9 904 SIBM II ont été échangés avec 1 378 930 actions ordinaires Bloom Investco, 341 705 ADP-EO Bloom Investco et 919 146 ADP F&F Bloom Investco pour une valeur d'échange totale de 2 301 493 euros.

A la même date, les 9 908 titres SIBM II restants ont été cédés pour une valeur de 2 288 516 euros.

La plus-value de 2 102 118 euros a été directement comptabilisée en complément de la dotation conformément à la réglementation en vigueur.

Evénements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Annexe aux comptes annuels

Descriptions de l'entité

1. Objet social

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de développer toute œuvre d'intérêt général à caractère éducatif et social, visant à favoriser le soutien aux populations défavorisées, l'accès à l'éducation pour tous et les projets environnementaux à impact.

Dans ce cadre, le fonds de dotation a également pour objet le soutien à des organismes agréés au titre de l'article 238 4bis du CGI, ayant un impact en matière sociale et éducative.

Enfin, le fonds de dotation a pour but de soutenir la presse, via des actions concrètes en faveur de médias indépendants à impact et des aides à des associations d'intérêt général ayant des actions concrètes en faveur du pluralisme de la presse.

2. Moyens mis en œuvre

Les ressources du fonds de dotation se composeront :

- des dons issus d'un appel public à la générosité ;
- des recettes provenant des activités du fonds de dotation ;
- des revenus des biens et valeurs de toute nature lui appartenant ;
- de la quote-part de la dotation affectée au résultat, dont le conseil d'administration autorise la consommation ;
- de toutes autres ressources non interdites par la loi.

Annexe aux comptes annuels

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et des règlements ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général, et N°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif, en tenant compte de tous les règlements les modifiant à ce jour dans leurs versions consolidées.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 26/12/2024 au 31/12/2025.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives au passif

1. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	7 200	7 200	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	7 200	7 200	-	-

2. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation
	Montant	Montant Dont générosité du public	Montant Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserves	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-
Dotations consommables	-	-	2 443 037
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
TOTAL	-	-	2 443 037

Annexe aux comptes annuels

	Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserves	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-
Dotations consommables	-7 858	-	2 435 178
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
TOTAL	-7 858	-	2 435 178

-

Informations relatives au compte de résultat

1. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	AUDIXIA
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 000
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-
TOTAL	3 000

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Certificate Of Completion

Envelope Id: F3F1DB67-71FC-8B51-81A6-732598B5E2A4		Status: Completed
Subject: Complete with Docusign: FDD Brevo PV appro comptes 25.docx, FDD Brevo Rapport CA 2025.docx, Com...		
Source Envelope:		
Document Pages: 27	Signatures: 6	Envelope Originator:
Certificate Pages: 5	Initials: 0	Legal Brevo
AutoNav: Enabled		legal@brevo.com
EnvelopeId Stamping: Enabled		IP Address: 168.220.138.80
Time Zone: (UTC-08:00) Pacific Time (US & Canada)		

Record Tracking

Status: Original	Holder: Legal Brevo	Location: DocuSign
7/1/2026 1:25:03 AM	legal@brevo.com	

Signer Events	Signature	Timestamp
---------------	-----------	-----------

Armand Thiberge armand@brevo.com Security Level: Email, Account Authentication (None)	DocuSigned by: A05286FFC2AA47E... Signature Adoption: Pre-selected Style Using IP Address: 168.220.138.80 Signed using mobile	Sent: 7/1/2026 1:32:18 AM
		Resent: 7/1/2026 6:24:54 AM Resent: 7/1/2026 7:41:38 AM Resent: 7/6/2026 12:47:38 AM Resent: 7/6/2026 2:20:05 AM Resent: 7/7/2026 1:21:04 AM Viewed: 7/7/2026 3:18:39 AM Signed: 7/7/2026 3:18:49 AM

Electronic Record and Signature Disclosure:
Accepted: 7/7/2026 3:18:39 AM
ID: 406538f7-6329-45e1-af33-35019716ebad

Edouard Celier edouard@brevo.com CFO Security Level: Email, Account Authentication (None)	Signed by: 002FE53935974A4... Signature Adoption: Pre-selected Style Using IP Address: 2001:861:5863:3ee0:4997:a809:353:cbc0	Sent: 7/1/2026 1:32:19 AM
		Resent: 7/1/2026 6:24:55 AM Viewed: 7/1/2026 6:54:46 AM Signed: 7/1/2026 6:55:03 AM

Electronic Record and Signature Disclosure:
Accepted: 7/1/2026 6:54:46 AM
ID: 30f7f115-6121-4e2f-b1f3-e30f5b7f3f00

Laure Rudelle Arnaud laure.rudelle-arnaud@brevo.com Chief People and Impact Officer Security Level: Email, Account Authentication (None)	Signé par : 443607D94386483... Signature Adoption: Pre-selected Style Using IP Address: 45.156.189.152	Sent: 7/1/2026 1:32:19 AM
		Viewed: 7/1/2026 1:41:57 AM Signed: 7/1/2026 1:42:41 AM

Electronic Record and Signature Disclosure:
Accepted: 7/1/2026 1:41:57 AM
ID: df5e99fc-dfb9-4e99-9962-158d3ac9e843

In Person Signer Events	Signature	Timestamp
-------------------------	-----------	-----------

Editor Delivery Events	Status	Timestamp
------------------------	--------	-----------

Agent Delivery Events	Status	Timestamp
-----------------------	--------	-----------

Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp
------------------------------	--------	-----------

Certified Delivery Events	Status	Timestamp
Carbon Copy Events	Status	Timestamp
Witness Events	Signature	Timestamp
Notary Events	Signature	Timestamp
Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	7/1/2026 1:32:20 AM
Envelope Updated	Security Checked	7/1/2026 6:17:17 AM
Envelope Updated	Security Checked	7/1/2026 6:17:17 AM
Certified Delivered	Security Checked	7/1/2026 1:41:57 AM
Signing Complete	Security Checked	7/1/2026 1:42:41 AM
Completed	Security Checked	7/7/2026 3:18:49 AM
Payment Events	Status	Timestamps
Electronic Record and Signature Disclosure		

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, Legal team (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact Legal team:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: legal@brevo.com

To advise Legal team of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at legal@brevo.com and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from Legal team

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to legal@brevo.com and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with Legal team

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an email to legal@brevo.com and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures', you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify Legal team as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by Legal team during the course of your relationship with Legal team.



FONDS DE DOTATION BREVO

17 rue Salneuve
75017 PARIS
RCS Paris n° 940 213 531

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les membres,

1 | OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation BREVO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous rappelons que le présent exercice constitue le premier exercice social du Fonds de dotation.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2 | FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 26 décembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3 | JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821 53 et R. 821 180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 | VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

5 | RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider du fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6 | RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Puteaux, le 30 juin 2026

Le commissaire aux comptes

AUDIXIA



Aimery de La Rochefoucauld

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
-

FONDS DE DOTATION BREVO

Bilan actif

AUDIXIA Selari
Expertise comptable-Commissariat aux comptes
91, rue Jean Jaurès - 92800 Puteaux
Tél. 01 41 45 06 75
R.C.S Nanterre 481 639 862

Actif		Au 31/12/2025		
		Montant brut	Amort, ou Prov.	Montant net
Frais d'établissement (I)				
Actif immobilisé	Frais de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
	TOTAL			
Actif immobilisé	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
	TOTAL			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Actif immobilisé	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL			
Total (II)				
Actif circulant	Stocks et en cours			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Autres créances			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL			
Actif circulant	Instrument financiers à terme et jetons détenus	196 808		196 808
	Disponibilités	2 245 570		2 245 570
Total (III)		2 442 378		2 442 378
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		2 442 378		2 442 378
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

Passif		Au 31/12/2025	
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice			
Situation nette (sous-total)			
Fonds propres consommables		2 435 178	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total (I)		2 435 178	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
Total (IV)		7 200	
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		2 442 378	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

FONDS DE DOTATION BREVO

Compte de résultat

AUDIXIA Selarl
Expertise comptable-Commissariat aux comptes
91, rue Jean Jaurès - 92800 Puteaux
Tél. 01 41 45 06 75
R.C.S Nanterre 481 639 862

		Du 26/12/2024 Au 31/12/2025	
		12 mois	
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service		
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	7 858	
	Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>		
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation (I)	7 858	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	7 419	
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	439	
	Salaires		
	Cotisations sociales		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	7 858	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)		
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)			
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			

FONDS DE DOTATION BREVO

Compte de résultat

AUDIXIA Solari
Expertise comptable-Commissariat aux comptes
91, rue Jean Jaurès - 92000 Puteaux
Tél. 01 41 45 06 75
R.C.S Nanterre 481 639 862

		Du 26/12/2024 Au 31/12/2025 12 mois	
Produits exceptionnels (V)	Total		
Charges exceptionnelles (VI)	Total		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I - III + V)		7 858	
Total des charges (II - IV + VI + VII + VIII)		7 858	
EXCÉDENT OU DÉFICIT			
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
	TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
	TOTAL		

Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Annexe aux comptes annuels



Table des matières

Informations générales	2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
Faits caractéristiques de l'exercice	2	Informations relatives au passif	5
Evénements postérieurs à la clôture	2	1. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	5
Descriptions de l'entité	3	2. Variation des fonds propres	5
1. Objet social	3	Informations relatives au compte de résultat	6
2. Moyens mis en œuvre	3	1. Honoraires des commissaires aux comptes	6
Principes généraux	4		

Annexe aux comptes annuels



Informations générales

Faits caractéristiques de l'exercice

Le fonds de dotation a été créé le 26 décembre 2024. Il s'agit du premier exercice comptable.

La fondatrice du fonds de dotation est la société SENDINBLUE (BREVO), société par actions simplifiée unipersonnelle enregistrée au greffe de Paris sous le numéro 498 019 298.

Le fonds a été créé avec une première dotation initiale de 15 000 €.

Le Fonds de dotation Brevo a reçu à la même date un don de la société Sendinblue d'un montant de 372 721,50 €, ce don a été comptabilisé en dotation consommable.

Par ailleurs, un don en nature de 1 500 titres SIBM I a également été apporté au fonds.

Ces dons ont été comptabilisés en complément de la dotation initiale et non en don au compte de résultat au regard de la nature des donateurs (fondateur du fonds ou proches) et de leur intention de renforcer la dotation initiale.

La dotation de 372 321€ a permis d'acquérir 19 812 titres SIBM II. Par ailleurs, le don en nature d'une valeur de 10 485 euros était constitué de 1 500 titres SIBM I.

Le 20 novembre 2025, les 1 500 titres SIBM I et 9 904 SIBM II ont été échangés avec 1 378 930 actions ordinaires Bloom Investco, 341 705 ADP-EO Bloom Investco et 919 146 ADP F&F Bloom Investco pour une valeur d'échange totale de 2 301 493 euros.

A la même date, les 9 908 titres SIBM II restants ont été cédés pour une valeur de 2 288 516 euros.

La plus-value de 2 102 118 euros a été directement comptabilisée en complément de la dotation conformément à la réglementation en vigueur.

Evénements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Annexe aux comptes annuels



Descriptions de l'entité

1. Objet social

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de développer toute œuvre d'intérêt général à caractère éducatif et social, visant à favoriser le soutien aux populations défavorisées, l'accès à l'éducation pour tous et les projets environnementaux à impact.

Dans ce cadre, le fonds de dotation a également pour objet le soutien à des organismes agréés au titre de l'article 238 4bis du CGI, ayant un impact en matière sociale et éducative.

Enfin, le fonds de dotation a pour but de soutenir la presse, via des actions concrètes en faveur de médias indépendants à impact et des aides à des associations d'intérêt général ayant des actions concrètes en faveur du pluralisme de la presse.

2. Moyens mis en œuvre

Les ressources du fonds de dotation se composeront :

- des dons issus d'un appel public à la générosité ;
- des recettes provenant des activités du fonds de dotation ;
- des revenus des biens et valeurs de toute nature lui appartenant ;
- de la quote-part de la dotation affectée au résultat, dont le conseil d'administration autorise la consommation ;
- de toutes autres ressources non interdites par la loi.

Annexe aux comptes annuels



Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et des règlements ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général, et N°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif, en tenant compte de tous les règlements les modifiant à ce jour dans leurs versions consolidées.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 26/12/2024 au 31/12/2025.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives au passif

1. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	7 200	7 200	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	7 200	7 200	-	-

2. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation
	Montant	Montant Dont générosité du public	Montant Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserves	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-
Dotations consommables	-	-	2 443 037
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
TOTAL	-	-	2 443 037

Annexe aux comptes annuels

	Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserves	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-
Dotations consommables	-7 858	-	2 435 178
Subventions d'investissement	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
TOTAL	-7 858	-	2 435 178

Informations relatives au compte de résultat

1. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	AUDIXIA
Honoraires afférents à la certification des comptes	3 000
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-
TOTAL	3 000

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

FONDS DE DOTATION BREVO

17 rue Salneuve
75017 PARIS
RCS Paris n° 940 213 531

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fonds de dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Puteaux, le 30 juin 2026

Le commissaire aux comptes

AUDIXIA

Aimery de La Rochefoucauld

